

Manager du risque d'incendie et d'explosion

RNCP36070 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	344
Formacode(s)	42872
Code(s) ROME	C1106, H1302, H1301
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	15/12/2021
Date d'échéance	15/12/2023

Certificateur(s)

CNPP ENTREPRISE · SIRET : 34290125300050

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification professionnelle vise à valoriser et faire reconnaître le métier de manager du risque d'incendie et d'explosion en entreprise. L'actualité des dernières années a été ponctuée par de nombreux sinistres d'incendie et d'explosion à travers le monde (incendie de la tour Greenfell, incendie de gratte-ciels résidentiels à Dubaï, feux de forêt en Californie, incendie de la cathédrale de Notre-Dame de Paris, incendie de Lubrizol, incendie du centre de données informatiques OVH). Près de 70 % des entreprises victimes d'un incendie disparaissent à la suite de ce sinistre. Ces sinistres cités

occasionnent des pertes considérables à leur exploitants.

Afin d'en limiter les conséquences économiques, de nombreux donneurs d'ordres (industriels, pouvoirs publics, collectivités) reconnaissent l'utilité des mesures de prévention et des moyens de protection contre l'incendie et l'explosion. L'investissement dans ces dispositifs permet d'en limiter les effets des dommages.

La gestion des risques représente un enjeu majeur ou important pour les entreprises. Le niveau d'exposition auquel elles sont confrontées est en progression. La gestion des risques est donc perçue par les sociétés comme l'un des principaux facteurs de compétitivités. Toutefois, malgré une prise de conscience certaine, on observe chez les dirigeants des PME et ETI des difficultés à mettre en œuvre une véritable politique de gestion des risques. Une majorité des entreprises estime ne maîtriser que « partiellement » leurs risques, voire pas du tout.

De plus, les mesures de préventions et les moyens de protection contre l'incendie démontrent toute leur importance.

Dans ce contexte, les entreprises expriment leur besoin d'acquérir des connaissances et compétences en gestion du risque incendie. De ce fait, les entreprises ont de plus en plus recours à des personnels formés et qualifiés avec un titre reconnu pour prendre en charge ce sujet.

Les dernières évolutions réglementaires responsabilisent davantage les industriels sur la maîtrise des risques générés par leurs activités.

Dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH) couverts par le Code de la construction et de l'habitation, la réglementation appelle à une analyse des risques.

L'analyse des risques est un dispositif dont l'usage est préconisé par la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).

Enfin, les évolutions réglementaires en matière de sécurité et d'atteinte de performances connues sous le nom de « Permis d'expérimenter » initié par l'article 49 de la Loi n° 2018-727 dite « ESSOC » du 10 août 2018, permettent de déroger aux obligations de moyens notamment de protection sous réserve d'une réelle analyse de risque incendie démontrant l'emploi de solutions adaptées à l'efficacité reconnue. Toutefois cette analyse repose sur de solides

connaissances et compétence de maîtrise du risque incendie.

ACTIVITÉS VISÉES

Le professionnel « Manager du risque d'incendie et d'explosion » est capable de proposer une stratégie efficace de prévention et de réduction des risques d'incendie et d'explosion à l'équipe dirigeante en vue de faciliter la prise de décisions notamment des choix d'investissements de sécurité en s'appuyant sur une analyse détaillée de l'entreprise :

- La connaissance de l'activité dans un contexte marché ;
- L'appréhension des contraintes sociétales et professionnelles ;
- La mesure de l'enjeu financier ;
- L'intégration des évolutions techniques, scientifiques et technologiques.

Il a pour missions :

- D'évaluer la conformité réglementaire des moyens actuels au regard du risque d'incendie et d'explosion ;
- D'identifier et de cartographier les vulnérabilités ;
- De proposer un plan de traitement efficace en y intégrant les moyens adaptés ;
- De coordonner la cellule de crise en cas de sinistre et de préparer à la reprise d'activité sous fortes contraintes.

Le Manager du risque d'incendie et d'explosion est un professionnel polyvalent disposant de fonctions transversales de gestion des risques, spécialisé dans le domaine du risque d'incendie et d'explosion.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Evaluer le risque d'incendie et d'explosion et ses conséquences

Proposer et déployer un plan d'action de réduction du risque intégrant des contraintes multiples

Concevoir une cartographie de la vulnérabilité fondée sur l'analyse systémique de l'entreprise

Organiser un plan de traitement du risque intégré à un système de management

Superviser les situations de crise et la continuité d'activité

Blocs de compétences

RNCP36070BC01 — Evaluer le risque d'incendie et d'explosion et ses conséquences

LISTE DE COMPÉTENCES

Discerner

le risque d'éclosion du feu en tenant compte des phénomènes physiques de la réaction chimique de combustion.

Examiner

les dispositions constructives limitant la propagation du feu et ses effets.

Critiquer

le comportement au feu des matériaux afin d'en limiter les conséquences.

Modéliser

la propagation du feu en tenant compte des dispositions constructives et de la dynamique de l'incendie.

Sélectionner

les textes réglementaires applicables à la structure.

Apprécier

les exigences réglementaires en vue d'évaluer la conformité.

Comparer les moyens existants (techniques et organisationnels) de lutte contre l'incendie pour garantir la conformité réglementaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations reconstituée - épreuve écrite visant à évaluer la capacité du candidat à discerner les exigences réglementaires applicables à une organisation et à les comparer aux moyens existants.

RNCP36070BC02 — Proposer et déployer un plan d'action de réduction du risque intégrant des contraintes multiples

LISTE DE COMPÉTENCES

Sélectionner les moyens (techniques et

organisationnels) issus des textes contractuels, normatifs et des guides

techniques de prévention de l'incendie permettant de réduire la vulnérabilité

incendie de la structure.

Proposer

des actions de réduction du risque adaptées à la structure au travers d'un référentiel sécurité.

Choisir

les procédés d'extinction par discrimination permettant de répondre efficacement au risque d'incendie et d'explosion identifié dans la structure.

Dimensionner

le matériel de lutte contre l'incendie en tenant compte des contraintes d'exploitation.

Implémenter

une dynamique d'amélioration continue en réalisant une veille réglementaire et technologique permettant de garantir l'utilisation de moyens de lutte contre l'incendie adaptés.

Appliquer

à la structure les principes assuranciers visant à se prémunir d'un sinistre inacceptable.

Estimer le coût en assurance de la structure sur la base des risques potentiels et des moyens de maîtrise déjà engagés.

Organiser les

missions d'une équipe pluridisciplinaire d'intervention sur la base d'une cartographie de compétences de l'organisation.

Favoriser

l'implication des personnes mises en jeu au travers d'actions de formation et de contrôles périodiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situations concrètes - épreuve écrite visant à évaluer la capacité du candidat à déployer ces moyens dans le cadre complexe d'une structure en activité - épreuve orale (mise en situation professionnelle complexe simulée).

RNCP36070BC03 — Concevoir une cartographie de la vulnérabilité fondée sur l'analyse systémique de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser

un diagnostic financier de la structure (santé financière, capacité d'emprunt et d'autofinancement, niveau d'indépendance) nécessaire pour supporter un projet stratégique.

Caractériser les lignes de forces et les points de fragilité en matière économique, sociale, patrimoniale, pour établir une stratégie durable et performante.

Cerner la

complexité de la multitude de flux au sein de l'entreprise en tenant compte du secteur d'activité de la structure afin d'établir une cartographie détaillée de l'organisation de l'entreprise.

Distinguer les objets de risque de la

structure susceptibles de mettre en péril sa survie sur la base d'une analyse d'activités aux interactions multiples.

Examiner les

sources de risques découlant des processus de réalisation de la structure en tenant compte des facteurs d'influence internes et externes à l'entreprise.

Etablir une cotation au travers de scénarii réalistes

appuyés sur des moyens de maîtrise et des retours d'expérience de secteurs d'activité similaires permettant d'apprécier la vulnérabilité de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle - synthèse d'analyse financière - rapport d'études et de recherches - évaluation orale (mise en situation reconstituée)

RNCP36070BC04 — Organiser un plan de traitement du risque intégré à un système de management

LISTE DE COMPÉTENCES

Bâtir un

plan de réduction du risque en dégagant des actions stratégiques prioritaires adaptées à l'état de situation de la structure (cartographie de vulnérabilités).

Piloter un plan de traitement par le biais

d'une approche par processus permettant un suivi structuré et durable tendant vers l'amélioration continue.

Chiffrer les actions de réduction du risque

en dissociant les dépenses d'investissement et de fonctionnement en accord avec la situation

financière de l'entreprise.

Planifier

les actions de réduction du risque au travers d'un pilotage de chantiers prioritaires adaptés à la stratégie de l'entreprise.

Justifier

un niveau de risque résiduel acceptable vis-à-vis des enjeux de l'entreprise afin de convaincre la direction de la pertinence du plan de traitement.

Bâtir un

plan de communication auprès de la direction visant à convaincre tous les acteurs de la pertinence et de l'efficacité du plan de traitement.

Coordonner et accompagner les parties

prenantes au travers d'une

culture partagée de la sécurité pour un accompagnement durable.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire à visée professionnelle (série de questions sur les principaux axes d'un plan de traitement en identifiant les limites) - rapport de recherches sur la base d'un large recueil d'informations présentant une entreprise réelle ou fictive - évaluation orale

RNCP36070BC05 — Superviser les situations de crise et la continuité d'activité

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser

un dispositif de gestion de crise susceptible de dégrader la structure en mettant en place des ressources et des procédures adaptées selon des scénarii préalablement identifiés.

Constituer

une cellule de crise percutante en s'appuyant sur les compétences clés de la structure préparées sur des simulations réalistes.

Surveiller

les processus de gestion de crise au travers d'une écoute active des retours d'expérience pour structurer durablement les réponses d'urgences.

Rédiger un

plan de continuité d'activité appuyé sur des scénarii de crise aux contraintes multiples en identifiant des dispositifs de reprise d'activité permettant la survie de la structure.

Maîtriser

le risque résiduel en optimisant le transfert à l'assurance au travers d'une garantie de perte d'exploitation adaptée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapport d'études - mise en situation reconstituée - évaluation orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier de manager du risque d'incendie et d'explosion s'exerce dans de nombreux secteurs d'activité et concerne toutes les tailles d'entreprises et d'organisation :

- Les secteurs de l'assurance dommage, du courtage et de la réassurance ;
- Les grandes entreprises et ETI industrielles, majoritairement dans les secteurs de la métallurgie, de la chimie, de l'énergie ;
- Les administrations et services publics (dont les banques, SDIS, DREAL) ;
- Les prestataires d'audit et conseils, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et les bureaux de contrôle (dont ceux en charge de la mission APCI) ;
- Les prestataires de services et de fournitures en sécurité incendie ;
- Les prestataires de formation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Directeur de site, directeur d'activité
- Ingénieur/Conseiller/Consultant/Expert en prévention des risques incendie et explosion
- Ingénieur / inspecteur / souscripteur assurance
- Responsable incendie

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Le métier de Manager du risque d'incendie et d'explosion n'est pas une profession réglementée.
- Néanmoins un cadre réglementaire existe concernant l'obligation, pour les employeurs, de traiter les sujets de la compétence en les confiant, lorsque cela est possible, en interne. Toutefois, les compétences et le savoir-faire du Manager du risque d'incendie et d'explosion répondent aux nombreuses exigences réglementaires d'analyse des risques pour la sécurité des personnes posées par la réglementation comme :
- L'article L.4121-1 du code du travail précisant l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur vis-à-vis de la santé physique et mentale des travailleurs placés sous ses ordres.
- L'article R.512-6 du Code de l'environnement précisant la nécessité de réaliser des études des dangers lors d'une demande d'autorisation d'installation classées protection pour l'environnement (ICPE).
- Le Code de la construction et de l'habitation appelant l'analyse des risques dans les établissements recevant du public (ERP) et les immeubles de grande hauteur (IGH).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 909 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) QAX03 — Experts de l'assurance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 005
Jugés difficiles à recruter	47 %

Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel QAX03 — Experts de l'assurance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Être titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 6 ou justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de la prévention du risque d'incendie et d'explosion de plus de 5 ans.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

4 personnes professionnelles dans le domaine de la sécurité incendie

Base légale

Date de décision	15/12/2021
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	15/12/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	19	0	92 %	—
2019	57	0	97 %	88 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP24883

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38814

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36070/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	81
Parcours menés à terme	73
Taux d'achèvement	90 %

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	82
Montant total engagé	456 021 €
Coût moyen par dossier	5 561 €
Durée moyenne	93 h
Période	01/2022 – 11/2023
France compétences	62 %
Entreprise	26 %
Reste à charge titulaire	11 %
France Travail	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.